

Paris, le 7 mai 2013,

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE 2013 : Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de BOURBON sont invités à participer aux Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire 2013 qui se tiendront le mardi 28 mai à 15h à l'Eurosites George V, 28 avenue George V, 75008 Paris.

L'avis préalable à l'Assemblée Générale Mixte comportant l'ordre du jour, les projets de résolutions et les principales modalités de participation et de vote a été publié au BALO du 18 avril 2013.

Cet avis est disponible sur le site Internet de la Société :

<http://www.bourbon-online.com/fr/finance/espace-actionnaires/assemblee-generale/assemblee-generale-mixte-2013>

Les documents prévus par l'article R.225-83 du code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables au siège social de BOURBON, 33 rue du Louvre, 75002 Paris.

 **.bourbon-online.com**